

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 616

Artikel: Une interpellation de Miss Rathbone à la Chambre des communes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officiel**des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses**

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partant du 1^{er} Janvier. À partir du 1^{er} Juillet, il est

délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la année de

l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

L'infériorité des femmes vient de leur habitude de vivre en tutelle. On ne développe que les forces dont on a besoin.

Emile AUGIER.

AVIS IMPORTANT

La Rédaction du « Mouvement Féministe » prie tous ses collaborateurs et correspondants de bien vouloir prendre note que, dès maintenant et jusqu'à nouvel avis, son adresse est

Crêts de Pregny, près Genève et que tout envoi fait à la rue Töpffer subit de ce fait un retard d'un courrier en tout cas.

La Femme et la Démocratie : session à Berne

Le Groupement suisse « La Femme et la Démocratie » a siégé à Berne les 25 et 26 avril, sous la présidence de Mme Gschwind (Bâle). L'assemblée des déléguées, le samedi soir, a pris connaissance avec grand intérêt de tous les efforts en cours pour créer un esprit de communauté et de confiance, base de toute démocratie vivante. La collaboration avec différentes organisations travaillant dans le même esprit représente pour notre mouvement une force et un encouragement. Une réunion prévue pour le mois de septembre aura pour but de définir quel doit être notre programme d'après-guerre.

La journée du dimanche nous a offert une nourriture intellectuelle sans rationnement aucun ! Elle a évoqué les difficultés énormes auxquelles se heurtent et se heurteront toutes les tentatives de réorganisation économique et l'impossibilité de prévoir la marche de la production dans l'après-guerre.

Dans son introduction, la présidente a fait ressortir comment le peuple suisse, grâce à son esprit d'initiative et à son niveau élevé de culture, fera certainement son chemin, mais comment il lui faut retrouver cet esprit de solidarité qui animait notre peuple à l'origine de la Confédération. A notre démocratie politique, doit s'ajouter la démocratie économique, et l'ordre moral tel qu'il s'est enseigné à l'Eglise et à l'Ecole doit être appliquée également dans le domaine de l'Economie.

Puis ce fut le tour de M. Bernet (Zurich), secrétaire général de la Fédération suisse des Organisations d'employeurs de développer ses vues sur le présent et sur l'avenir. En pleine guerre économique, dit-il, notre pays a besoin des femmes. Elles sont à la brèche à chaque instant et toutes leurs actions, toutes leurs paroles contribuent ou nuisent à notre force de résistance. Voici les principes qui semblent s'imposer à nous : développer avant tout le travail qualifié, afin que l'économie puisse toujours s'adapter rapidement aux besoins de l'heure ; créer une coopération étroite de toutes les forces pour arriver à un rendement maximum ; accepter toutes les restrictions que nous imposera à nous aussi l'appauvrissement général résultant de la guerre ; nous tenir prêts à servir des terrains de rencontre et d'entente entre les différentes forces qui régiront le monde ; et enfin créer des relations nouvelles entre le travail et l'entreprise, pour intéresser l'ouvrier à sa branche de production, et l'encourager à son travail par des mesures sociales diverses.

M. Kramer, qui a pris la parole ensuite comme représentant des travailleurs salariés, constate qu'un grand pouvoir économique est centralisé dans certains groupements financiers et que le principe de la propriété régit nos moyens de production. Il voit un danger dans le fait que ceux qui détiennent les finances sont une minorité politique, qui, craignant la masse de ceux qui n'ont rien, risquerait de combattre pour cette raison le principe de l'égalité politique. Ce qu'il faudrait, au contraire, c'est démocratiser l'économie en mettant certaines branches de production dans les mains de tous : ainsi quelques industries-clés, telles que la production d'électricité, celle des armements, une partie de l'industrie hôtelière devraient devenir propriété des communes, des cantons ou de la Confédération. Les petites entreprises, par contre, et l'artisanat, où le

Un mois de propagande :

L'abonnement au « Mouvement »
à moitié prix

Dès maintenant, et jusqu'au 15 juin prochain, nous servirons à tout nouvel abonné qui effectuera le paiement un abonnement au « Mouvement » valable jusqu'au 31 mars 1943, et cela à moitié prix, soit pour 3 fr. au lieu de 6 fr.

...Un cadeau à de nouveaux abonnés ? Que non pas, et cela serait injuste à l'égard de tant d'anciens amis qui nous soutiennent de tout leur effort avec une fidélité dont nous leur sommes profondément reconnaissantes. Mais un geste hardi pour atteindre de nouveaux cercles, pour faire faire connaissance avec notre journal à de nouveaux lecteurs, pour lui gagner de nouvelles sympathies et lui permettre ainsi, et à la fois, de mieux balancer son budget, et l'équilibre est toujours bien fragile, et de mieux pénétrer dans des milieux bien divers. Pareille propagande fait l'an dernier nous vaut maintenant une proportion de renouvellement d'abonnements à plein tarif qui constitue une expérience suffisamment encourageante pour que nous recommandions à employer le même système cette année.

Car, et il ne faut pas nous lasser de le répéter, plus nombreux seront nos abonnés, plus bas sera le prix de revient du Mouvement, en vertu de la paradoxe arithmétique des imprimeurs qui veut que, plus frible soit le nombre d'exemplaires livrés, plus considérables soient les frais. Plus nous avons d'abonnés et de lecteurs, moins cher nous coûtera notre journal ! et le jour où chaque abonné ancien nous amènerait un abonné nouveau, nous ferions automatiquement de la sorte baisser si considérable-

ment nos dépenses que nous réaliseraient même un bénéfice ! C'est sans doute beaucoup, c'est trop demander que d'en arriver là du premier coup ! et pourtant si chacun, si chacune, voulait nous aider de cette façon, combien vite s'effacerait nos soucis financiers !...

Reprendrons donc l'essai de l'an dernier, et que, comme l'an dernier, nos abonnés veulent bien collaborer à cette tâche. Que les uns nous fassent de la propagande auprès de leurs relations et connaissances, leur représentant que payer 3 fr. pour un abonnement de 9 mois de durée, soit 33 centimes par mois, c'est au jour d'aujourd'hui une affaire encore assez avantageuse ! Que les autres, ceux qui le peuvent, offrent eux-mêmes un de ces abonnements en cadeau à un membre de leur famille, à une amie, voire même à une institution (restaurant antiaéropoïlique, bibliothèque populaire, école, home familial...) Que d'autres encore qui le peuvent également versent simplement cette somme à notre fond de propagande : combien de listes de noms n'avons-nous pas de femmes, travailleuses au maigre budget, petites rentières qui comptent leurs centimes, et pour lesquelles un abonnement ainsi offert est non seulement une aubaine bienvenue, mais une fenêtre ouverte sur un horizon plus large... Et que tous et toutes soient dès aujourd'hui remerciés pour ce geste d'entraide ainsi accompli en faveur de notre journal, qui, depuis trente ans tout à l'heure, a vaillamment doublé le cap de tous les orages, et travaillé sans se lasser à la défense des causes justes.

La DIRECTION et l'ADMINISTRATION.

Compte de chèques postaux N° I. 943. Il est bien entendu que, SEULS, de nouveaux abonnés sont mis au bénéfice de ce prix de propagande.

attendre qu'elle soit de nouveau mise de côté après la guerre. Créer des occasions de travail pour les deux sexes, et préparer la jeune fille à un travail professionnel discipliné sont les conditions primordiales pour voir grandir une génération de femmes capables et de mères et d'éducatrices conscienties.

Un film montrant les possibilités de collaboration entre paysannes et citadines et deux films de l'armée clôtureront cette journée riche en leçons et en visions d'un avenir où règnera une plus grande justice sociale.

A. L.

Une interpellation de Miss Rathbone à la Chambre des Communes

Nos lecteurs ont certainement présente à l'esprit l'abominable tragédie du *Struma*, ce bateau qui errait sur la Mer Noire avec environ 800 malheureux passagers, Juifs roumains, auxquels aucun gouvernement n'avait voulu accorder l'autorisation de débarquer. Et le *Struma* étant en fort mauvais état et incapable de naviguer, la première tempête fut raison de lui, et il coula avec ses passagers, dont une dizaine à peine purent être sauvés.

Le Gouvernement palestinien étant un de ceux qui ont nettement refusé le débarquement de ces lamentables passagers, Miss Rathbone, députée indépendante (soit, dans le langage parlamentaire anglais, députée des Universités qui ont droit de représentation à la Chambre des Communes) a interpellé le sous-secrétaire d'Etat aux colonies, lui demandant s'il n'était pas possible d'exiger de l'Administration palestinienne qu'elle fasse preuve à l'avenir d'un plus large sentiment d'humanité, des cas semblables ne pouvant malheureusement manquer de se produire. Ces paroles ont été saluées par de vifs applaudissements à la Chambre, et le sous-secrétaire d'Etat a promis d'en tenir compte.

Enfin Mme Neuenschwander ouvrit la discussion en demandant, elle aussi, que dès maintenant soit assurée à la femme sa place sans

Quelques extraits de lettres qui nous parviennent...

...Malgré toutes les difficultés que cela peut présenter, ne manquez pas de continuer à m'envoyer le Mouvement Féministe, le seul lien régulier qui me reste avec cette malheureuse Europe...

Montevideo (Uruguay). Dr. Paulina LUSSI.

...Serait-ce bien difficile ou trop coûteux pour vous de m'envoyer le Mouvement Féministe directement ici en Amérique ? et m'autorisez-vous à utiliser les nouvelles et les articles qui sont d'intérêt immédiat pour nos membres ici ?

New-York. G. BAER, vice-présidente de la Ligue Internationale des Femmes.

...A propos de la lutte pour la démocratie, j'aimerais recevoir régulièrement le Mouvement Féministe. Pouvez-vous m'en faire assurer le service ?...

New-York. Marie GINSBERG.

...Votre journal me parvient régulièrement et je le lis avec grand intérêt.

Sofia. Mme D. I.

La réélection d'une femme juge d'enfants

Pour la troisième fois, lors des élections judiciaires qui viennent d'avoir lieu à Genève, Mme Blanche Richard a été réélue aux fonctions de juge assesseur pédagogue de la Chambre pénale de l'Enfance, poste qu'elle occupe depuis 1935 avec un dévouement et une conscience admirables. Il est, croyons-nous, peu de mineurs délinquants qui soient suivis avec autant de compréhension et de sollicitude que ceux dont s'occupe Mme Richard : aussi notre journal, dont elle est une fidèle abonnée, se fait-il l'interprète de ses nombreux amis pour lui dire ici ses plus chaudes félicitations pour le succès de cette réélection.

L'emploi de la main-d'œuvre féminine en Allemagne

La *Revue Internationale du Travail* — qui paraît maintenant à Montréal, depuis que le B.I.T. a émigré au Canada, mais que l'on peut aussi se procurer à son siège de Genève — publie dans son numéro de décembre 1941, qui nous est parvenu avec un peu de retard, une étude extrêmement intéressante par son objectivité et sa documentation sur l'emploi fait par le III^e Reich de la main-d'œuvre féminine. La place nous manque malheureusement pour analyser dans le détail ces cinquante pages si riches en chiffres et en précisions, mais nous voudrions cependant en dégager quelques aperçus d'ordre général, ceux-ci constituant toujours d'utiles arguments dans la lutte qu'il nous faut mener sans cesse en faveur du droit au travail de la femme.

En effet, l'on distingue deux périodes bien distinctes à cet égard dans la politique nationale-socialiste: la première, qui va de l'avènement du régime jusqu'en 1936, se caractérise par une action vigoureuse pour réduire le chômage. C'est par conséquent celle durant laquelle les possibilités de travail des femmes ont été restreintes, et par conséquent aussi celle que citent toujours tous nos détracteurs héritiques du travail féminin, sans prendre la peine de s'informer si les circonstances n'ont pas changé outre-Rhin ! Et même cependant, et à l'étudier de près, l'on doit constater que, si des mesures restrictives furent prises (exclusion des femmes des services publics, contingentement des admissions d'étudiantes dans les universités, suppression dans certains cas des possibilités de travail des femmes mariées, etc., etc.) l'on chercha d'autre part à diriger les forces féminines vers d'autres emplois: le service domestique d'abord (naturellement!), l'agriculture, l'hôtellerie, les métiers de la couture et de la mode, la photographie... Ce fut donc point comme chez nous la simple in-